

Paris, le 16 février 2023

Cher adhérent,

Votre organisme est adhérent à la Mission Opérationnelle Transfrontalière et nous vous remercions pour votre confiance.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la facture de votre cotisation avec les coordonnées bancaires de notre association, ainsi que le barème des cotisations 2023, validé lors de l'Assemblée générale du 7 février.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous rappeler que la seconde Assemblée générale 2023 aura lieu les mardi 27 et mercredi 28 juin 2023 à Metz, à l'invitation de l'Eurométropole de Metz et du Département de la Moselle, membres de son réseau.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous retrouver à ces occasions, je vous prie d'agréer, cher adhérent, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Trésorier,



Michel CHARRAT

Ci-joint :

- Facture / RIB
- [Barème des cotisations 2023](#)